



Forum sur la Gouvernance Forestière **République du Congo 2022**

La REDD+ et le financement climatique sont ils bénéfiques aux CLPA de la République du Congo ?



Introduction

La REDD+ vise à réduire les émissions liées à la déforestation et à la dégradation forestière tout en promouvant la gestion durable des forêts, en conservant la biodiversité et en renforçant les stocks de carbone des forêts existantes.

La mise en œuvre efficace de la REDD+ nécessite le financement, les réformes institutionnelles dans le domaine de la gouvernance, de la tenure foncière, de la décentralisation et de la gestion communautaire des forêts.

La mise en œuvre de la REDD+ implique l'adhésion des pouvoirs publics et la coordination efficace de l'action de tous les acteurs impliqués, en particulier les communautés locales et populations autochtones.

OBJECTIFS

Préservation des forêts et réduction des effets de gaz à effets de serre.

Garantie des moyens de subsistance des communautés locales.

Implication des communautés locales et populations autochtones dans la prise de décisions.

Lutte contre la pauvreté

Engagements financiers

- ● 19,2 Milliards de **USD** pour les forêts (dont 12 milliards de sources publiques et 7, 2 milliards de USD de financement privé)
- ● 1,7 Milliards d'aide aux communautés locales et populations autochtones
- ● 1 milliard d'Euros UE dont 250 millions pour le bassin du Congo
- ● 65 Millions USD CAFI
- ● 42 Millions USD ERPA
- Etc...

Avantages des CLPA en lien avec la REDD+

La REDD+ peut comprendre des paiements pour les populations autochtones et autres communautés qui ont géré et conservé leurs forêts et dont les efforts permanents de conservation ou de gestion peuvent protéger la forêt contre un déboisement et une dégradation éventuels. Tout en aidant à remplir les objectifs d'atténuation, la REDD+ peut aussi contribuer à l'adaptation des groupes vulnérables.



Sensibilisation des CLPA sur leurs droits en lien avec le financement climatique dans le département de la Lékoumou.

Avantages des CLPA en lien avec la REDD+

- La REDD+ offre de nouvelles possibilités de réforme des politiques et des lois traitant des droits des CLPA, des droits de propriété, d'accès et de contrôle des forêts ce qui a permis l'adoption du nouveau Code Forestier de juillet 2020.
- Protection des droits des CLPA
- Bonne gouvernance et renforcement du contrôle de l'exploitation forestière
- Partage équitable et juste des bénéfices et réduction de la pauvreté
- Améliorations des conditions de vie des populations

Suite Avantages des CLPA en lien avec la REDD+

- Les fonds REDD+ peuvent aider à améliorer les moyens d'existence à long terme. Favoriser la redistribution juste et équitable des bénéfices issus des projets REDD+
- Si les CLPA participent réellement aux activités de planification, gestion et suivi forestier et que leurs droits et points de vue sont pleinement pris en compte, la REDD+ offre des possibilités de convergence réussie entre l'atténuation des changements climatiques, l'adaptation à ces changements et le développement durable.

Suite Avantages des CLPA en lien avec la REDD+

- Dans le Département de la Lékoumou, deux entreprises forestières disposent désormais des plans d'aménagement. Il s'agit de TAMAN et ASIA CONGO, grâce au mécanisme de partage de bénéfice mis en place par le nouveau Code forestier (conseil de concertation et fond de développement local) les communautés vont désormais bénéficier des retombées de l'exploitation forestière
- Actuellement les comptes bancaires des deux entreprises ont déjà été ravitaillés et l'appel d'offre pour le recrutement de l'assistant technique a été lancé.
- Le comité de concertation prépare une descente imminente sur le terrain pour évaluer les micros projets des communautés, ces projets permettront de développer les localités et d'améliorer leurs conditions de vie

DEFIS

- Le manque d'information des CLPA sur la REDD+ et le financement climatique.
- S'il n'y a pas de protocoles et de garanties appropriés dûment en place, il se peut que les CLPA ne reçoivent pas les avantages alors que, dans de nombreux cas, ils contribuent à la conservation.
- Participation faible des CLPA à la gestion des forêts et aux processus de prise de décision et de reddition des comptes. Cf Etude FERN
- Risque de corruption

Perspective

- Repenser la représentativité spécifique des CLPA afin de renforcer leurs capacités dans le suivi tant des pratiques que des paiements liés à la phase 3 du processus REDD+
- Accélérer la mise en œuvre du plan national de lutte contre la corruption pour améliorer la redevabilité .
- S'assurer que les bénéfices de paiements dans la phase dite de paiements de la REDD+ soient bien reversés aux derniers bénéficiaires.

MERCI pour votre
attention

